

Rwanda : prison à vie requise contre le héros du film "Hôtel Rwanda"

@rib News, 18/06/2021 Source AFP La prison à vie a été requise jeudi contre Paul Rusesabagina, héros du film "Hôtel Rwanda" jugé depuis mi-février pour "terrorisme" à Kigali dans un procès qualifié de politique par la défense de cet opposant au président Paul Kagame, a-t-on appris vendredi de source judiciaire. [Photo : Paul Rusesabagina (à gauche), ici lors du tournage du film « Hôtel Rwanda » au côté de Don Cheadle (à droite).]

Paul Rusesabagina a été rendu célèbre par ce film sorti en 2004, qui raconte comment l'ancien directeur de l'hôtel des Mille Collines à Kigali, un hutu modéré, a sauvé plus de 1.000 personnes au cours du génocide de 1994 qui a tué 800.000 Rwandais, principalement des Tutsi. Féroce critique du régime du président Paul Kagame, il est aujourd'hui visé par neuf chefs d'accusation, dont celui de terrorisme, pour son soutien prêté au Front de libération nationale (FLN), groupe rebelle accusé d'avoir mené ces dernières années des attaques meurtrières au Rwanda. Il est jugé avec 20 autres co-accusés. M. Rusesabagina a participé à la fondation en 2017 du Mouvement rwandais pour le changement démocratique (MRCD), dont le FLN est considéré comme le bras armé. Mais il a toujours nié son implication dans des attaques menées en 2018 et 2019 qui ont fait neuf morts. "Nous avons montré que chaque acte de Rusesabagina était de nature criminelle avec l'intention de commettre des actes de terrorisme", a déclaré l'un des procureurs, Jean Pierre Habarurema. "En tant que dirigeant, soutien et partisan du MRCD/FLN, il a encouragé et permis aux combattants de commettre ces actes terroristes contre le Rwanda. Même s'il n'a pas participé activement à ces attentats, il est considéré comme ayant joué un rôle simple en étant un soutien de ces combattants", a-t-il affirmé. Sa défense et ses proches ont au contraire estimé, dans un communiqué de la Fondation Hotel Rwanda, que "le gouvernement rwandais n'a présenté aucune preuve" durant les quatre mois de procès, qualifié de "farce" destinée à "le faire taire". Ils n'ont cessé de dénoncer un procès politique et des mauvais traitements. Ils accusent également le régime rwandais de l'avoir fait enlever. Paul Rusesabagina vivait en exil depuis 1996 aux Etats-Unis et en Belgique, pays dont il a obtenu la nationalité. Il a été arrêté fin août au Rwanda dans des circonstances troubles, à la descente d'un avion qu'il pensait être à destination du Burundi. Dans une interview à Al-Jazeera fin février, le ministre rwandais de la Justice avait indiqué que le gouvernement avait financé l'opération.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});